

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 février 2018 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :  
M. Yves Boyer, maire.  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;  
Mme Sonia Dumais, conseillère n° 2 ;  
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;  
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;  
M. Frédéric Barbeau, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :  
M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Jacques Tremblay, Secrétaire-trésorier adjoint  
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2018-02-020

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-021

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2018**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018 soit accepté tel que lu.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-022

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 FÉVRIER 2018**

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 5 février 2018. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de janvier 2018 soient acceptés au montant de **31 621,53 \$** et que les comptes à payer au 5 février 2018 soient acceptés au montant de **211 838,23 \$**.

**ADOPTÉE**

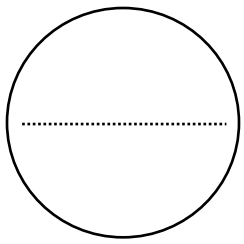
**DÉPÔT DES RAPPORTS PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ OU PLUS (DGE-1038) – CANDIDATS RETIRÉS ET NON ÉLUS**

M. Yves Boyer dépose au conseil les rapports ayant trait à la production de la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus des candidats à la dernière élection.

rés : 2018-02-023

**RENOUVELLEMENT DU PRÊT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 258 (TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE RUES MICHELLE ET O'MEARA)**

Attendu que la municipalité doit renouveler son prêt relatif au règlement d'emprunt numéro 258 ;



Considérant les offres reçues par la *Financière Banque Nationale inc.* et la *Caisse populaire Desjardins* ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, et appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington accepte l'offre qui lui est faite par la *Financière Banque Nationale inc.* pour un montant de 66 900 \$ remboursé comme suit :

12 600 \$	2.50 %	16 février 2019
13 000 \$	2.75 %	16 février 2020
13 400 \$	3.00 %	16 février 2021
13 700 \$	3.25 %	16 février 2022
14 200 \$	3.50 %	16 février 2023

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-024

**ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

Considérant l'avis de motion donné par Pierre Boisvert, conseiller, lors de l'assemblée du 15 janvier 2018 ;

Considérant que le présent règlement abroge et remplace tout règlement antérieur ayant le même objet et édicté par une résolution de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, et appuyé par Sonia Dumais, conseillère, d'adopter ledit *Règlement instaurant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.*

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-025

**APPUI AU PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE LA DÉPUTÉE MME BRENDA SHANAHAN**

Considérant la démarche entreprise par Mme Brenda Shanahan, députée de la circonscription fédérale de Châteauguay-Lacolle ;

Attendu que ledit nom peut porter à confusion puisque la municipalité de Lacolle ne se trouve pas cette circonscription ;

Attendu qu'après discussions et réflexions avec des citoyens et intervenants de la région, le nom de Châteauguay-Les Jardins-de-Napierville est ressorti comme un choix pertinent ;

En conséquence, il est proposé par Frédéric Barbeau, conseiller, appuyé par, Pierre Boisvert, conseiller et résolu d'appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire C-377 de Mme Brenda Shanahan, députée, pour substituer le nom de « Châteauguay-Lacolle » en « Châteauguay Les-Jardins-de-Napierville » et donner un nom approprié qui reflète adéquatement le territoire et le portrait de cette circonscription.

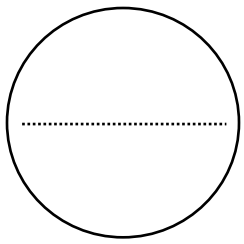
**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-026

**PROJET DE CRÉATION D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF POUR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES**

Considérant la volonté de la municipalité de redynamiser les activités à caractères récréatives au sein de sa communauté, particulièrement sans être limitatif, des activités de bingo ;

Attendu que pour se conformer avec la réglementation en vigueur, la municipalité peut constituer un OBNL ou organisme de bienfaisance venant organiser ces activités ;



Attendu que cet OBNL doit disposer d'une charte et être constitué d'au moins trois (3) administrateurs ;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par, Mauro Lando, conseiller et résolu :

- De créer un organisme à but non lucratif pour structure et administrer les activités récréatives municipales en respect de la réglementation en vigueur ;
- De nommer M. Yves Boyer, Mme Louise Lussier et M. Clément Costanza comme administrateurs dudit OBNL.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-027**

**ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE – CONTRAT DE FOURNITURE AVEC LE GROUPE NÉOTECH**

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par, Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser M. Clément Costanza, directeur général, à l'achat d'équipement informatique de bureau pour un montant maximal de 10 761 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-028**

**INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par, Sonia Dumais, conseillère et résolu unanimement d'inscrire M. Clément Costanza, directeur général, au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 13-14-15 juin 2018 à Québec pour un montant de 524 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-029**

**REMBOURSEMENT DE FRAIS PROFESSIONNELS DE M. SIMON SÉDILLOT – ACTIVITÉS DE MINÉRALOGIE**

Considérant les activités de diverses natures réalisées ayant permis la constitution et la classification des collections, l'aménagement des locaux ainsi que le bon fonctionnement général ;

Attendu la présentation des factures adressées ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de rembourser les frais professionnels à M. Simon Sédillot au montant de 7 936 \$ pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-030**

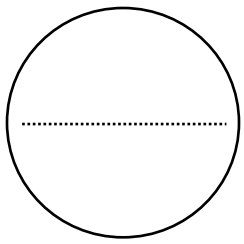
**AUTORISATION DE VENTE À LA CARAVANE DES CULTURES**

Attendu que la Caravane des Cultures est une initiative du CLD des Jardins-de-Napierville ;

Attendu que la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC ;

Attendu que la Caravane des Cultures sera en fonction du mois de mai jusqu'à la fin octobre 2018 ;

Attendu que la municipalité appuie le projet depuis le début des activités du projet ;



Attendu que la municipalité est propriétaire du terrain où se réalisera ladite initiative ;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par, Pierre Boisvert, conseiller et résolu unanimement ce qui suit :

1 – Que la municipalité autorise la Caravane des Cultures à stationner son camion et vendre sur le territoire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington pour la période du mois de mai à octobre 2018 inclusivement, de 16 h à 19 h sur le stationnement de l'église de Saint-Patrice-de-Sherrington ;

2 – Que la municipalité achemine une copie de la présente résolution au poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville afin de les informer de l'autorisation de ventes à la Caravane des Cultures ;

3 – Que la municipalité promeuve l'horaire et les activités de la Caravane des Cultures dans les différents médias municipaux dès aujourd'hui jusqu'au mois d'octobre 2018.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-031**

**NALI ORPHELINAT D'ANIMAUX – PROJET DE CLINIQUE DE MICROPUCE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

Attendu que l'Orphelinat d'animaux NALI souhaite organiser une clinique de micropuce le dimanche 18 mars 2018 ;

Attendu que cet organisme demande à la municipalité de louer le centre communautaire Louis-George-Lamoureux à titre gratuit pour tenir leur évènement ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyée par, Louise Lussier, conseillère et résolu d'accepter unanimement la demande de l'Orphelinat d'animaux NALI et leur accorder la gratuité du Centre communautaire.

**ADOPTÉE**

**rés : 2018-02-032**

**ENTENTE AVEC LE CLUB DE MINÉRALOGIE DE MONTRÉAL POUR LE FESTIVAL AUTOMNAL DE SHERRINGTON**

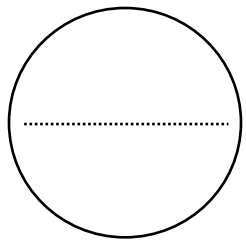
Considérant l'opportunité de promouvoir les activités du *club des sciences de la terre de la Montérégie*, dont les activités sont développées à Sherrington, lors du festival automnal des 29 et 30 septembre 2018 ;

Considérant qu'une entente avec le *club de minéralogie de Montréal* permettra de tenir une exposition lors de ce festival ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par, Pierre Boisvert, conseiller, et résolu de :

- Mettre à disposition du *club de minéralogie de Montréal* le centre communautaire les 29 et 30 septembre prochain pour la tenue d'une exposition minéralogique ;
- S'entendre avec le *club de minéralogie de Montréal* pour fixer un droit d'entrée à l'exposition ;
- D'appuyer et faire la promotion des activités spécifiques à l'exposition avec les différents outils de communication municipaux.

**ADOPTÉE**



## **RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JANVIER 2018**

Durant le mois de janvier, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

1	Rénovations ou modifications
1	Bâtiments accessoires
1	Lotissement

rés : 2018-02-033

### **MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE - MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS**

Considérant la réglementation sur la qualité de l'eau des installations de production d'eau potable ;

Attendu les démarches déjà engagées par la municipalité depuis 2014 et afin d'assurer la conformité de ses installations et sa capacité de production d'une eau potable à la bibliothèque et au centre des loisirs ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Technorem inc. datée du 26 janvier 2018 numéro de référence OS18-16 pour la conception des plans et devis, la préparation des documents d'appels d'offres, la réalisation des travaux et la vérification de leurs conformités pour un montant budgétaire maximal de 13 310 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-034

### **ÉTUDE POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE FORTIN – MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR SERVICES PROFESSIONNELS**

Attendu qu' il est opportun d'augmenter la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées afin de permettre la continuité du développement de la municipalité à un horizon d'au moins dix (10) ans ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Sonia Dumais, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc. datée du 24 janvier 2018 numéro 36 648 TT (10osv) pour la mise aux normes de la station d'épuration pour un montant budgétaire maximal de 7 000 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

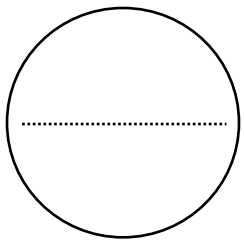
rés : 2018-02-035

### **MISE AUX NORMES DE LA STATION D'ÉPURATION – MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS**

Attendu qu' il est nécessaire de modifier la distribution de l'aération de la station d'épuration afin de permettre la continuité du développement de la municipalité à un horizon d'au moins dix (10) ans ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc. datée du 1<sup>er</sup> février 2018 numéro 36 649 TT (10osv) pour la mise aux normes de la station d'épuration pour un montant budgétaire maximal de 17 500 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**



## RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE POUR LE MOIS DE JANVIER 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport mensuel des interventions du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Intervention Premier Répondant	5
Entretien d'équipe	4
Inspection Vad (entretien mécanique)	4
Accident de la route	7
Entraide	2
Préventions résidentielles	0
Alarme Incendie	0
Équipe de garde	4
Assistance à la police	0
Appel Incendie	4
Garde intempérie	3
Formation	1

rés : 2018-02-036

### TRANSFERT DE MONTANT RÉSERVÉ POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE VOIRIE

Considérant le montant de 25 000 \$ réservé initialement en prévision de l'achat d'un tracteur dans une perspective de moyen terme ;

Considérant qu'afin de répondre aux besoins de la municipalité, à court terme la priorité est d'acquérir un camion de voirie ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, et appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu de transférer ledit montant initialement réservé de 25 000 \$ pour l'achat d'un camion de voirie.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-037

### DEMANDE AU FONDS AGRI/ESPRIT POUR L'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE

Considérant que le Fonds AgriEsprit de *la Financière Agricole du Canada* a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales ;

Considérant que la municipalité veut recueillir des fonds pour l'achat d'appareils respiratoires pour le service de prévention incendie afin de diminuer le plus possible l'apport des contribuables ;

Considérant que Saint-Patrice-de-Sherrington est une municipalité de moins de 150 000 habitants et qu'elle pourrait être admissible à un don d'une valeur de 5 000 \$ à 25 000 \$ ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, et appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington autorise le directeur général à présenter une demande au Fonds AGRI/ESPRIT de la FAC pour l'achat d'appareils respiratoires pour le service de prévention incendie.

**ADOPTÉE**

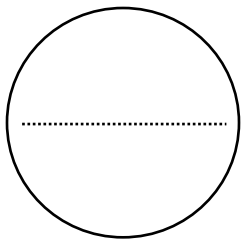
rés : 2018-02-038

### PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – REDDITION DE COMPTE 2017

Attendu la subvention accordée par le ministre des Transports relative à l'aide à l'amélioration du rang Saint-François ;

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- D'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de **15 436 \$**, conformément aux exigences



du ministère des Transports ;

- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-039

**NOMINATION DE M. JULIEN BEAUDIN AU COMITÉ TECHNIQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISION ET MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de nommer M. Julien Beaudin comme représentant de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington et de l'autoriser à siéger au comité technique en sécurité incendie révision et mise en œuvre du schéma de couverture de risque incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-040

**FONDS DE RÉSERVE POUR L'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE**

Attendu la nécessité de se conformer aux nouvelles normes applicables au niveau des appareils respiratoires ;

Attendu la fin de la production de nos appareils respiratoires et la fin de leur durée de vie programmée ;

En conséquence, il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par, Mauro Lando, conseiller et résolu de créer un fonds de réserve d'un montant maximal de 99 000 \$ à répartir sur les exercices budgétaires 2018 et 2019 afin d'être en mesure de renouveler les appareils respiratoires du service incendie et de se conformer à la réglementation en vigueur.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-041

**APPEL DE FINANCEMENT À EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2018 – INITIATIVE ÉEC (EXPÉRIENCE D'ÉTÉ CANADA)**

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à déposer une demande de financement au *gouvernement du Canada* pour des emplois étudiants pour la période estivale 2018.

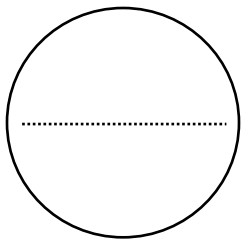
**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-042

**APPEL À CANDIDATURES – RECRUTEMENT DE POMPIERS**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu d'autoriser le directeur général à publier une offre d'emploi pour le remplacement des pompiers démissionnaires.

**ADOPTÉE**



rés : 2018-02-043

**AMENDEMENT N° A2018-S.B.-001 AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M. SYLVAIN BOUCHER**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Sylvain Boucher, n° A2018-S.B.-001 ;
- D'autoriser M. Clément Costanza, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-44

**AMENDEMENT N° A2018-J.B.-001 AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M. JONATHAN BEAUVAIS**

Il est proposé par Sonia Dumais, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- D'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Jonathan Beauvais, n° A2018-J.B.-001 ;
- D'autoriser M. Clément Costanza, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-045

**AMENDEMENT N° A2018-G.L.-001 AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M. GAÉTAN LÉVEILLÉ**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- D'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Gaëtan Léveillé, n° A2018-G.L.-001 ;
- D'autoriser M. Clément Costanza, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

**ADOPTÉE**

rés : 2018-02-046

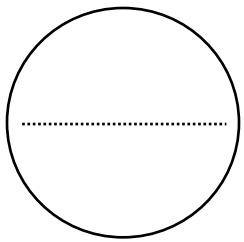
**NOMINATION DES COSIGNATAIRES DES CHÈQUES MUNICIPAUX**

Il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Frédéric Barbeau, conseiller, et résolu unanimement :

- De confirmer que les signataires des chèques de la municipalité sont les seules personnes suivantes :
  - M. Yves Boyer, maire ;
  - M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
  - M. Clément Costanza, directeur général et secrétaire-trésorier ;
  - M. Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier adjoint.

**ADOPTÉE**





rés : 2018-02-047

**AMENDEMENT N° A2018-C.C.-001 AU CONTRAT DE TRAVAIL DE M. CLÉMENT COSTANZA**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- D'accepter l'amendement au contrat de travail de M. Clément Costanza, n° A2018-C.C.-001 ;
- D'autoriser M. Yves Boyer, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, ledit amendement.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Dumouchel demande au conseil pourquoi c'est la municipalité qui fournit gratuitement l'eau à la patinoire, comparativement à d'autres municipalités qui ne le font pas, dans le cas similaire où l'eau n'est pas propre à la consommation.

M. Boyer, maire, indique que c'est une situation temporaire et que la municipalité a fait le choix de faire ainsi jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de remédier à la situation. En ce sens, le système de filtration de l'eau – et donc la capacité de la municipalité de retrouver une eau propre à la consommation à la patinoire – doit être opérationnel dès que possible. La résolution relative au mandat donné à la firme TechnoRem poursuit cet objectif.

**VARIA**

Rien à signaler.

rés : 2018-02-048

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 45 sur une proposition de Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Yves Boyer,  
Maire

\_\_\_\_\_  
M. Clément Costanza,  
Directeur général et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 février 2018.